

SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET-EN-BRIE

PROCES-VERBAL de l' ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE Du 8 FEVRIER 2014

Les membres de la SOCIETE D'HISTOIRE du CHATELET-EN-BRIE se sont réunis le Samedi 8 Février 2014 à 18 h. salle des Granges rue de Robillard au Châtelet-en-Brie sur convocation individuelle faite par le bureau (Annexe I).

Il a été dressé une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés.

Monsieur Jean-Claude RADIGON préside l'assemblée en qualité de Président sortant.

Monsieur Marcel BECEL et madame Odile RADIGON remplissent le rôle de scrutateurs.

Monsieur le Président constate que 31 membres sont présents et 16 représentés

sur les 53 inscrits comprenant la totalité des membres de l'association, 6 membres absents excusés.

Le Président remercie les membres présents de leur participation à cette 19^e assemblée générale, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Le Président ouvre la réunion en souhaitant un bon rétablissement à monsieur Yves DELASSUS, lequel après une hospitalisation est de retour au Châtelet-en-Brie.

Il dépose ensuite sur le bureau :

- . Copie de la lettre adressée à chacun des membres,
- . La feuille de présence de l'assemblée,
- . Le rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités.
- . Le rapport financier au 31 Décembre 2013,
- . Le compte-rendu des rapporteurs aux comptes.

Le Président rappelle que les membres de l'association se réunissent en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du Jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités, bilan financier,**
- 2) Compte-rendu des rapporteurs aux comptes,**
- 3) Fixation du montant minimum de la cotisation pour l'année 2014,**
- 4) Projets et programme d'activités pour cette année,**
- 5) Election du nouveau bureau.**

1) RAPPORT MORAL du Président de l'Association et COMPTE-RENDU D'ACTIVITES, BILAN FINANCIER.

Le Président prend la parole et reprend une citation de Stéphane MALARME :«**Le monde est fait pour aboutir à un beau livre**».

Il ajoute que le N°1 de la publication sur le **Centenaire du LENDEMAIN** en est le témoin.

Il donne ensuite la parole au secrétaire général monsieur Jacky BREUILLÉ, pour lecture du rapport moral du Président de l'Association et compte-rendu d'activités.

Monsieur Jacky BREUILLÉ donne lecture de ce rapport.(Annexe II).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2) BILAN FINANCIER

Le Président donne la parole à monsieur Jean-Jacques PIPAUD, trésorier, pour lecture du rapport financier. (Annexe III).

Monsieur Jean-Jacques PIPAUD donne lecture de son rapport.

- Total des dépenses	5 243,22 €
- Total des recettes	2 718,41 €
- Report bancaire	4 467,97 €
- Total général	8 672,38 €
Soit un résultat négatif de	1 038,81 €
- Solde comptable	3 429,16 €
- Solde de banque	3 450,32 €

Ces deux rapports sont adoptés séparément et à l'unanimité.

3) COMPTE-RENDU DES RAPPORTEURS AUX COMPTES

Le Président indique que les deux commissaires aux comptes, messieurs Arnaud MOUTHIERs et Laurent REGNIER étant absents excusés, il donne la parole à monsieur Jean-Jacques PIPAUD, trésorier, pour lecture du rapport.(Annexe IV)

Monsieur Jean-Jacques PIPAUD donne lecture du rapport :

Contrôle effectué par les Commissaires aux Comptes le 11 Janvier dernier, aucune anomalie constatée. Ce rapport fait apparaître, pour cet exercice, un résultat négatif de : - **1 038,81 €** et un solde de banque de : **3 450,32 €**.

Le Président propose à l'assemblée l'adoption des comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Suite à l'exposé des chiffres ci-dessus, le Président donne les renseignements suivants quant aux frais engagés pour la brochure sur **le Centenaire du Lendemain** :

Envoi de 800 courriers à tarif réduit (adhérents du Lendemain) pour un retour de 300 réponses espérées. D'autre part il reste environ 126 brochures à vendre à 14 €. ; il est indispensable de couvrir la totalité des frais avant la sortie d'une nouvelle brochure.

La question sera posée au Lendemain afin de voir s'il y a possibilité de proposer quelques brochures à l'assemblée générale du 28 mars prochain.

4) FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2014

Le Président constate que le montant du versement effectué par les adhérents est supérieur à la cotisation prévue. Il propose de porter le montant de cette cotisation, pour 2014, à 10 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5) PROJETS ET PROGRAMME D'ACTIVITES POUR L'ANNÉE 2014

Le Président demande d'ajouter au rapport d'activités, le travail entrepris par monsieur Jacques LANNOY concernant le vélo au Châtelet-en-Brie ; actuellement il s'agit des courses cyclistes, ensuite ce sera les vélos fleuris.

Appel du Président aux personnes susceptibles de posséder des documents, photos en rapport à cette activité.

Le Président adresse ses remerciements à madame Anita BECUWE pour la photo de madame Odette DOLLFUS remise à la SHCB à l'occasion du centenaire du LENDEMAIN.

Il remercie également monsieur Guy Charpentier pour sa présence au sein de la SHCB depuis la création de l'association. Ses connaissances de la commune et ses dons divers sont toujours très appréciés.

Le Président informe les membres de l'assemblée sur le fait que monsieur Alain MAZARD, maire du Châtelet-en-Brie, a rencontré une personne dans la commune, s'occupant de relever les marques figurant sur certaines briques rouges ; il s'agit d'un brickostampophile. Suite à plusieurs recherches sur certaines maisons du Châtelet, on a pu constater en effet, que des marques existaient bien ; en conséquence la SHCB poursuit les recherches permettant éventuellement de trouver des dates relatives au patrimoine.

Pour information : un article paraîtra sur Vivre au Village sur monsieur Marcel RENARD dans le cadre des témoignages. Les documents ont été transmis à la SHCB par son petit-fils Jean-Claude. Cet article parlera également de la guerre 14/18 à laquelle Monsieur Marcel RENARD a participé.

Cet article concernera également les 52 Châtelains disparus au cours de cette guerre.

Concernant le classement des archives communales, la SHCB a reçu cette année une invitation à une réunion sur les archives communales de Seine et Marne; la SHCB étant la seule association effectuant ce travail, elle en a été félicitée. Le classement se poursuit de la même façon.

Concernant la consultation du site Internet de la SHCB, une demande a été faite de la part de monsieur Renaud ROBILLARD demandant d'éventuelles informations au sujet de ce patronyme; ceci prouvant l'intérêt porté à ce site.

La SHCB a également été interrogée par le maire d'une commune située à proximité de Rozay-en-Brie, celui-ci recherchant tous les écrits sur la Seine et Marne.

Le Président présente ensuite une carte postale datée de 1930, sur la graineterie ayant appartenu à madame VERRIER. Sur cette photo apparaissent aussi un homme à moto et une femme qui n'ont pu être reconnus jusqu'à présent.

Un événement très important ayant eu lieu au Châtelet-en-Brie en 1954 : le premier verre de lait distribué aux enfants des écoles. Le Président donne le nom des différents journaux sur lesquels le fait a été relaté, y compris aux Etats-Unis, ainsi que la parution d'un article effectué par Philippe BOUVARD.

En conclusion, le Président renouvelle son appel concernant les archives, documents, photos pouvant enrichir les archives de la SHCB.

6) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le Président fait part de la liste des candidats inscrits pour le renouvellement du bureau, dont la candidature a été déposée avant le 31-01-2014

BREUILLÉ Jacky
BRISEDON Jean-Jacques
MARY André
PIPAUD Jean-Jacques
POISSON Bernadette
RADIGON Jean-Claude
BOUCHERON Jacky
REFIN Jean-Michel (membre extérieur du bureau)
PILLEUL-MARY Patricia (membre extérieur du bureau)

REGNIER Laurent et MOUTHIER Arnaud, rapporteurs des comptes.

Aucune demande de vote à bulletin secret n'est formulée.

L'assemblée, à l'unanimité, réélit les membres du bureau pour l'année 2014,

Monsieur REFIN Jean-Michel, membre extérieur du bureau
Madame PILLEUL-MARY Patricia, membre extérieur du bureau.

L'assemblée, à l'unanimité, réélit les rapporteurs aux comptes,
messieurs Laurent REGNIER et Arnaud MOUTHIER.

Monsieur Jean-Claude RADIGON indique que l'élection du bureau aura lieu le 11 Février 2014 à 18 h.

les Scrutateurs

le Président

Marcel BECEL

Odile RADIGON

Jean-Claude RADIGON